

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Les membres de l'ACFEM ratifient une entente intermunicipale

Lac-Mégantic, le 6 juillet 2020. Une entente survenue entre les organisations municipales de l'Alliance du corridor ferroviaire Estrie-Montérégie (ACFEM) permettra, entre autres, d'adresser des demandes officielles aux paliers de gouvernements provincial et fédéral, mais également auprès de tous autres instances officielles, partenaires et organismes. De plus, l'ACFEM annonce qu'elle désire procéder à une étude de faisabilité pour accentuer la sécurité des infrastructures du corridor ferroviaire Estrie Montérégie.

Les villes de Lac-Mégantic, de Sherbrooke, Magog, Farnham, Bromont ainsi que la Municipalité régionale de Comté de Brome-Missisquoi, tous membres de l'Alliance du corridor ferroviaire Estrie-Montérégie (ACFEM), ont, à l'invitation de la mairesse de Lac-Mégantic Julie Morin, décidé d'annoncer la ratification de cet accord.

« Cette entente intermunicipale est une nouvelle étape dans la réalisation des grands objectifs de l'ACFEM. Elle met de l'avant la volonté des organisations municipales membres d'allier leurs forces et faire front commun vers l'atteinte des objectifs tangibles soit la sécurité des infrastructures et des activités ferroviaires, d'accroître le développement économique des entreprises régionales et l'instauration d'un service de trains de passagers. Nous travaillons sans relâche depuis 2017 à réaliser ces objectifs. Nous ne sommes pas demeurés les bras croisés, nous avons bien pris connaissance des enjeux et nous sommes depuis un an, en mode action et nous proposons des solutions concrètes. Bien que la création de cette entente soit une nouvelle étape de franchise, beaucoup de travail reste à accomplir pour atteindre notre but commun », a expliqué Louis Villeneuve, maire de Bromont et président de l'ACFEM entouré des autres membres de l'Alliance : Julie Morin, mairesse de Lac-Mégantic, Steve Lussier, maire de Sherbrooke, Vicki May Hamm, mairesse de Magog, Patrick Melchior, maire de Farnham, préfet de la MRC de Brome-Missisquoi et vice-président de l'ACFEM ainsi que Francis Dorion, directeur général adjoint de la MRC Brome-Missisquoi.

L'accord est survenu pour officialiser le partenariat et la solidarité qui subsiste entre les organisations membres. Depuis sa création l'ACFEM a fait des représentations auprès du propriétaire (ancien et nouveau) du chemin de fer et a poursuivi des pourparlers; elle a aussi discuté activement avec les 2 niveaux de gouvernements supérieurs; elle a déposé un mémoire lors du Sommet Ferroviaire du Québec (Drummondville, décembre 2019). Un sous-comité ACFEM sur la sécurité ferroviaire a aussi été créé.

Pour poursuivre le travail entamé, il lui faut une structure officielle. En effet, l'ACFEM veut maintenant procéder à une étude de faisabilité exhaustive visant à rendre le corridor ferroviaire Estrie Montérégie hautement sécuritaire et ainsi assurer la qualité de vie des populations concernées.

Grâce à l'entente intermunicipale, l'ACFEM peut solliciter l'appui financier et technique du ministère des Transports du Québec et confier la responsabilité de l'étude à la ville de Sherbrooke. Les hauts dirigeants du Canadien Pacifique ont également mentionné leur volonté de mettre à contribution leurs experts pour la réalisation de l'étude. Quant à la gestion des opérations reliées à l'entente, c'est la MRC Brome-Missisquoi qui est mandatée pour en assurer le suivi.

Pour la Mairesse de Lac-Mégantic Julie Morin, il était important pour elle de lancer un message clair en ce 6 juillet. «La tragédie de Lac-Mégantic n'est pas arrivée en vain. Les municipalités traversées par des voies ferrées ont pris conscience de la proximité des réseaux ferroviaires avec leur communauté et souhaitent améliorer la cohabitation et la sécurité de tous. Le train amène des opportunités économiques et environnementales intéressantes, mais nous voulons nous assurer que le développement du réseau ne se fasse jamais au détriment de la sécurité des citoyens. Aujourd'hui, nous nous mobilisons avec la volonté ultime que le réseau ferroviaire Estrie/Montérégie devienne un corridor moderne et modèle, où un réel partenariat s'opère entre les municipalités, la compagnie ferroviaire et les deux paliers de gouvernement.

Monsieur Villeneuve a conclu en ces termes : « Le projet de l'ACFEM est un modèle unique de collaboration tant au Québec qu'au Canada ; en ce sens qu'il regroupe plusieurs villes, municipalités, MRC, entreprises privées et organismes des régions administratives de l'Estrie et de la Montérégie dans le développement d'un vaste chantier qui, lors de sa concrétisation, bénéficiera aux secteurs publics et privés ainsi qu'à la population en générale, et ce, pour les générations futures ».

-30-

Nouvelle image de marque de l'ACFEM



Source : Donald O'Hara, coordonnateur ACFEM
Cellulaire : 514 207-9986